



La Municipalité de Vufflens-la-Ville met au concours le poste suivant :

Patrouilleur-euse scolaire

Profil recherché :

- Bonne capacité relationnelle
- Grande disponibilité et flexibilité dans la journée
- Être respectueux-euse des consignes
- Être majeur-e
- Casier judiciaire spécial vierge
- Habiter idéalement la région de Vufflens-la-Ville

Missions :

Placé-e sous l'autorité de la Municipalité, assurer la sécurité des enfants au passage piéton de la route de Bovon, devant le collège. Se trouver ponctuellement à l'endroit indiqué avant le début et à la fin des cours pour une durée de 30 minutes par patrouille. Etablir un dialogue amical avec les enfants et contribuer à l'éducation routière. Inciter également les adultes à adopter un comportement exemplaire.

Formation assurée par la Commune.

Horaires de travail : uniquement pendant les périodes scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h55 à 8h25, 11h50 à 12h20, 13h35 à 14h05 et 15h30 à 16h00
Mercredi : 7h55 à 8h25 et 11h50 à 12h20.

Salaire horaire : CHF 27.60 de l'heure auquel s'ajoute l'indemnité vacances de 10,64 %.

Entrée en fonction : lundi 19 août 2024.

Si ce poste vous intéresse et même si vous n'êtes disponible que sur certaines tranches horaires, n'hésitez pas à transmettre votre dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et votre CV d'ici au **30 juin 2024** à l'Administration communale, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville ou par mail à commune@vufflens-la-ville.ch.